AMUSEMENTS.

WEST END,

Ce soir, tous les soirs cette semaine,

Brooke et sa fameuse Bande de Marine de Chicago.

Baby Lund, la merveilleuse enfant artiste. Binns Bourne Brit. Clown Novelty Musical Act.

AMERICAN VITAGRAPH.

Sièges réservés en vente au magasin de musique de Medina, 214 rue du Canal, de 11 à 4 heures tous les jours. 28 avril

PARC ATHLETIQUE,

Ce soir—Pluie ou beau temps,

Metropolitan English OPera Company,

Dans Gilbert & Sullivan's

MIKADO.

Concert à 7 heures—Opéra à 8 heures.

Vente des sièges et des billets d'admission de 10 à 5 p.m. tous les jours chez Grunewald.—Enfants 10 cents; adultes 15 cents. Admis partout.

La semaine prochaine—MARTHA.

28 avril

Allons à la Grande Isle, Lne

Hôtel de la Grande Isle

OUVERTURE DE LA SAISON LE 29 JUIN.

Renseignements fournis au No 307 RUE DU CAMP.

OTTO T. MAIER, Locataire.

19 mai—1m

CHEMINS DE FER.

Heures d'arrivée et de départ.

ILLINOIS CENTRAL.

ARRIVEE.

No 3 Chicago limited	7:15 p m
No 1 fast mail	9:35 a m
No 3 Cincinnati and Louisville	7:15 p m
No 1 Louisville Mail	9:35 a m
No 23 local mail	10:00 p m
No 25 Northern Express	9:25 a m
No 35 Dimanche Excursion	9:30 p m

DÉPART.

No 4 Chicago limited	9:40 a m
No 24 local mail	7:00 a m
No 4 Cincinnati & Louisville	9:40 a m
No 2 fast mail	7:35 p m
No 26 Northern Express	4.30 p m
No 2 Louisville Mail	7:35 p m
No 36 Dimanche Excursion	7:20 a m

THE YAZOO AND MISSISSIPPI VALLEY.

ARRIVEE.

Memphis express	9:10 a m
Vicksburg express	5:35 p m
Baton Rouge accommodat'n	9:45 a m

DÉPART.

Memphis express	4:00 p m
Vicksburg express	7:10 a m
Baton Rouge accommodat'n	4:40 p m

LOUISVILLE & NASHVILLE

ARRIVEE.

No 3 fast mail	7:25 a m
No 1 fast line	6:30 p m
No 5 limited	8:25 p m
No 7 coast train, tous les jours, dimanche excepté	8:55 a m
No 9 Dimanche excursion	9:20 p m

DÉPART.

No 2 fast mail	8:00 p m
No 6 fast line	7:25 a m
No 4 limited	9:30 a m
No 8 coast train, tous les jours, dimanche excepté	3:50 p m
No 10 Dimanche excursion	7:40 a m

QUEEN & CRESCENT ROUTE.

ARRIVEE

No 1 limited	8:30 a m
No 3 fast mail	8:10 p m

DÉPART.

No 2 limited	7:30 p m
No 4	8:30 a m

SOUTHERN PACIFIC COMPANY.

ARRIVEE.

California and Mex Express	6:45 p m
San Antonio Express	8:35 a m
Houston and N. O. Local	6:10 p m

DEPART.

N. O. and Houston Local	7:55 a m
San Antonio Express	8:40 p m
California and Mex Express	10:45 a m

TEXAS AND PACIFIC.

ARRIVEE.

Fort Worth and Texas express	6:15 p m
Fort Allen Local	11:55 a m
Hot Springs, El Paso and California express	7:30 a m

DEPART.

Fort Worth and Texas express	8:15 a m
Fort Allen Local	3:20 p m
Hot Springs, El Paso and California express	10:00 p m

EAST LOUISIANA RAILROAD.

ARRIVEE.

Du dépôt de la Queen and Crescent, rue Press. Tous les jours excepté dimanche.

ARRIVEE

No 7	8:05 a m

DEPART.

No 8	4:00 p m

Excursion du dimanche.

ARRIVEE.

No 5	7:45 p m

DEPART.

No 6	7:45 a m

Excursion du Mercredi pour Covington seulement.

ARRIVEE.

No 5	7:45 p

DEPART.

No 10	8:45 a m

NEW ORLEANS, FORT JACKSON AND GRAND ISLE R. R.

ARRIVEE.

Dimanche seulement.

Alger	7:35 p m

Tous les jours excepté dimanche et samedi.

Alger	9:55 a m

Samedi et dimanche seulement.

Alger	9:55 a m

Tous les jours excepté dimanche.

Alger	6:40 p m

DÉPART.

Dimanche seulement.

Alger	8.00 a m

Tous les jours excepté dimanche et samedi.

Alger	4:30 p m

Samedi et dimanche seulement.

Alger	5:30 p m

Tous les jours excepté dimanche.

Alger	8:00 a m

LOUISIANA SOUTHERN RAILWAY.

ARRIVEE.

Tous les jours excepté dimanche.

De Belair et Shell Beach	9:10 a m

Dimanche seulement.

De Belair	7:00 a m
De Shell Beach	10.02 a m
Shell Beach	7:00 p m

DÉPART.

Tous les jours excepté dimanche.

Pour Belair et Shell Beach	4:10 p m

Dimanche seulement.

Shell Beach	5:30 a m
Shell Beach	8:00 a m
Belair	5:30 p m
Shell Beach	7:30 p m

MARIAGES, NAISSANCES ET DECÈS

Inscrits au Bureau de Santé dans les dernières 24 heures.

MARIAGES—R. G. De Blanc à Mollie Gilmore; Daniel Simms à Vve John Richards; Marshall Jacobs à Maria Harris.

NAISSANCES—Mmes A. Duvic, un garçon; E. A. Smith, un garçon; E. C. Chapin, un garçon; Wm J. Butler, un garçon; A. W. Krapp, une fille; N. Rochford, une fille; Chas Olsen, une fille; C. J. Michel, une fille; J. C. Suarez, une fille; G. Barrousse, une fille; W. R. Murray, une fille; S. Isaacson, un garçon; S. Burst, un garçon; T. D. Poynot, un garçon; W. L. Murray, un garçon; H. Aubert, un garçon.

DÉCÈS—J. W. Wagner, 3 ans, 3018 Constance; S. W. Drucker, 39 ans, 5960 Patton; Catherine A. Peppard, 27 ans, 217 N. Tonti; Vve Barthara Young, 67 ans, 216 N. White; Vve J. Ford, — ans, 426 Belleville; Aline T. Goldin, 13 mois, 2419 Jackson; J. G. Caillier, 2 mois, 924 St-Philippe; Clara Mitchell, 21 ans, 2301 rue Saratoga; V. H. Strand, 4 ans, 8439 rue Elm; Jeannette Joseph, 2 mois, 636 St. Joseph; J. Cattang, 3 jours, 713 Bourbon; Edmonia Smith, 24 ans, 2635, Tulane Ave.; F. G. Beaulieu, 46 ans, 1833 Allen; L. Deisch, 28 ans, Hôpital de Charité; H. Smith, 14 mois, 2514 S. Robertson; T. O'Brien, 7 mois, 817 Touro; Silvie Marie Fahrner, 25 jours, 2330 Bienville; O. Peychaux, 50 ans, Hôpital de Charité; Mattie Wilson, 11 mois, 2328 Touro; J. J. Brown, 12 jours, 520 Bartholomew; Lela Cross, 24 ans, Hôpital de Charité; A. Duliepre, 84 ans, Mandeville, Lne; Marie Gaspard, 58 ans, 2813 Ste-Anne; H. Reboul, 67 ans, 1825 Columbus; Louisa Fortunet, 36 ans, 1122 Burdette.

TRIBUNAUX.

Cour Civile de District.

Annie L. Reed vs Wm H. Coltrill—Demande de divorce.

Demande d'émancipation:

Geo. Dennery, Hy C. Billaud, Josephine Billaud.

Santo Delamez vs La succession de Vincent Gutierrez—Demande de partage.

E. J. Hart et Cie vs C. A. Otto—Réclamation de $220 sur un contrat.

Deuxième Cour Inférieure.

Juge A. M. Aucoin.

Acquittés:

Charles Russell, homicide: Patsy Boudreau, Lizzie Pickens, attaque; Charles Medley, Emile Blandin, actes de violence.

Envoyé devant la cour criminelle:

James Howell, attaque et blessure.

Condamnation:

Albert Briscoe, attaque, $10 d'amende ou 30 jours de prison.

FAITS DIVERS.

Incendie du Nouvel Asile des Lépreux.

Il y a un jour ou deux, l'ABEILLE publiait une vive protestation des habitants de la Paroisse Jefferson contre le projet d'établir, l'asile des lépreux sur la propriété Elkhorn qui fait partie de cette paroisse et dont les environs sont fort peuplés.

Le choix de cet emplacement était l'objet de nombreuses critiques de la part des propriétaires des environs dont la plupart jouissent d'une excellente réputation.

La propriété avait été achetée récemment par M. Alb. Phelps, président du bureau de l'asile des lépreux.

Il y avait pour les protestataires assez peu de chance de gagner leur procès. La propriété venait d'être achetée $2,500, ainsi que la propriété attenante, appartenant à M. Wm B. Bloomfield, au prix de $1,500.

C'est dans ces circonstances, au milieu de l'excitation de la population que le feu a été mis à la propriété Elkhorn. L'incendie a éclaté hier matin à la première heure.

Les flammes faisaient rage et rien ne s'opposait à leurs progrès. Les trois bâtisses principales ont été détruites, ainsi que plusieurs petites bâtisses de peu d'importance. A 10 heures du matin, il ne restait que quelques cheminées debout.

Naturellement le désastre a été attribué à la malveillance. Les habitants et les propriétaires des environs s'étaient déjà réunis pour s'opposer à l'exécution du projet et de fortes sommes avaient été souscrites pour engager un procès contre la mise à exécution du projet. Il y avait même eu un meeting d'indignation auquel ils avaient pris une part active.

Il est impossible d'attribuer cet acte criminel à de braves et honnêtes gens qui avaient déjà pris des mesures effectives et légales pour prévenir l'exécution du projet.

L'Hon. M. Edwin Brady, président du comité de protestation, a été le premier à manifester son indignation contre un acte qui ne peut être que l'œuvre de malfaiteurs. Mais dans l'état d'excitation où se trouve la population, on eut dû prendre quelques mesures pour prévenir la perpétration d'un crime que l'on a eu tort de ne pas prévoir. Il y a, paraît-il, 82 enfants blancs dans le voisinage de la propriété Elkhorn, et, non loin de là, une école publique, mais tout cela ne suffit pas pour justifier l'incendie.

Condamnations.

Une négresse du nom de Pinky Knox, alias Ella Davis, a été condamnée hier par le juge Baker à 8 mois de pénitencier avec travaux forcer, puis à 6 mois de prison de paroisse pour divers vols au préjudice de Mme A. M. Haas, de l'avenue St-Charles et de M. H. T. Brown.

Sandy Howard, autre nègre, a été condamné à 6 mois de pénitencier pour vol.

Isaac Trash qui, dans une rixe a blessé légèrement son adversaire, en a été quitte pour 6 mois de prison de paroisse.

Complot pour frustrer la Compagnie de chemin de fer Carrollton.

Plusieurs malfaiteurs, T. McCormack, Simpson Rose et Lee Hatton, avaient formé un complot pour frustrer la Compagnie du chemin de fer Carrollton d'une partie de ses recettes, au moyen de feuilles détachées sur lesquelles ils inscrivaient de faux transferts.

Les détectives Woodworth et de Rancé se sont transportés hier au domicile de Hatton et y ont découvert, dans un poêle tout un matériel d'imprimerie avec lequel les trois individus en question contrefaisaient des transferts. Ils faisaient disparaître les chiffres primitifs au moyen de matières chimiques, et quand les feuilles étaient desséchées ils en substituaient d'autres à leur profit.

Fort heureusement, la fraude a été découverte, dès le début, et la compagnie n'a été nullement frustrée.

Deux d'entre ces voleurs ont été pincés par la justice. Hatton s'est soustrait aux recherches de la police mais les deux autres sont sous les verroux.

Plusieurs autres malfaiteurs font partie du complot, paraît-il. La police est à leur recherche.

Demande de divorce.

Mme Ella Fosdick, épouse de Geo. McQueen qui l'a récemment assaillie et lui a jeté du vitriol à la figure et sur le corps, vient de demander formellement le divorce d'avec son mari. M. Queen, dit-elle, la maltraitait depuis longtemps. C'est un ivrogne incorrigible qui l'a soumise à d'indignes traitements, elle et toute sa maisonnée. Elle a souffert longtemps ses violences, voulant éviter le scandale et espérant qu'il s'amenderait.

Mais il n'a tenu aucune de ses promesses. Elle produit de nombreux témoignages attestant la mauvaise conduite de son mari, non seulement à son égard, mais à l'égard de ses enfants. Il l'a même poursuivie un couteau à la main et blessa sa sœur qui venait au secours de la malheureuse. C'est à la suite de toutes ces scènes attestées par de nombreux témoins, qu'elle s'est décidée, en désespoir de cause, à demander le divorce.

AFFAIRE GENOVISE.

L'affaire Louis Genovise, accusé du meurtre de Favola, un vieillard, et de sa fille, a été appelée hier devant la Première Cour Criminelle de Cité.

Le meurtre a été commis dans la maison de Favola, rue Perdido, près Roman. L'Etat a demandé le renvoi de l'affaire au nom des parents de la victime qui habitent la campagne.

Le défenseur de Genovise, M. John Reilly, a déclaré que l'accusé désirait que l'affaire se jugeât le plus tôt possible. L'affaire a été renvoyée à lundi.

La police avait cru d'abord que le crime était l'œuvre de bandits de couleur; elle a changé depuis son système d'accusation.

Genovise est le frère de Mme Favalora et l'on a trouvé chez lui une paire de pendants d'oreille. C'est ce qui a motivé l'arrestation de l'accusé.

Genovise a, paraît-il, une mauvaise réputation; il aurait en Sicile commis des vols et un meurtre, mais il n'y a pas, dit-on, de preuves de ce crime.

Affaire de meurtre renvoyée.

Nos lecteurs se rappellent, sans doute, le meurtre de John Thomas, un agent de police, dans une salle de bal publique, rue Elizardi, près Bourgogne.

Deux nègres, Paul Lewis et Louis Rocques, avaient battu une femme. L'agent Thomas avait voulu les arrêter; ils se précipitèrent sur lui et le blessèrent à mort d'un coup de feu.

L'affaire a été appelée hier devant le juge Baker, de la Cour Criminelle de District. L'avocat des deux accusés, M. Warren Doyle, a demandé le renvoi de l'affaire, attendu qu'il n'avait pas eu le temps de l'étudier.

L'eau gazeuse d'Abita convient aux habitués.

Ils aiment les bonnes choses—les habitués!

Un beau résultat.

La Foire de Rue, nous l'avons déjà dit, a obtenu un succès qui a dépassé tous les calculs, toutes les espérances.

Nous recevons de la Loge No 30 des Elks un rapport détaillé de ses recettes, de ses dépenses et de la somme qu'elle a envoyé à l'Asile de St-Vincent de Paul par l'entremise de l'Union Progressiste au profit de laquelle s'est donnée la Foire.

Du 6 au 19 mai, les recettes du magasin de campagne, les dons, etc., se sont élevées à $2,847.75 et les débours à $916.70, laissant un profit de $1,931.05. Un chèque pour ce montant a été envoyé hier au secrétaire de l'Union Progressiste, avec prière de le faire parvenir à qui de droit avec l'expression du profond respect des Elks.

Le Comité aux soins duquel était confiée la direction du Magasin de Campagne, nous prie de remercier toutes les personnes qui ont généreusement répondu à son appel en lui faisant des dons en nature ou des dons d'argent; toutes les personnes également qui sont venues à son magasin y faire des achats.

Le comité était ainsi composé: John J. Frawley, président, Phinea Moses, secrétaire; Sam Diamond, trésorier.

MM. Clark Steen, W. S. Murphy, Albert Keiffer, J. R. McGivney, J. P. Emmer Jr, Gilbert Remberton, Frank T. Mayer, J. R. Macheca, R. C. Bush, John H. Conouff, Michel Ber, Jos Lehman, E. A. Kennedy, E. S. Cobb, W. D. Rollins, J. W. Christie, W. F. Miller, F. N. Romain.

Affaire Flower.

L'affaire de Samuel Flower, payeur de la banque nationale Hibernia, accusé de détournements au préjudice de cette institution, a été appelée hier matin devant la cour du juge Parlange, de la Cour de District des Etats-Unis. La défense avait été confiée à l'avocat Lionel Adams, qui a demandé le renvoi à mercredi prochain pour lui permettre d'étudier les détails de l'affaire.

Un achat considérable.

La nouvelle compagnie dite "N. O. Lighting Co." qui vend aussi des fourneaux de cuisine, vient de conclure un important achat de 2,500 fourneaux livrables sous peu de jours.

La compagnie en a déjà placé 1200 à la Nouvelle-Orléans.

Banquet de la Société Italienne.

La Société Italienne de Bienfaisance Mutuelle de la Nouvelle-Orléans célèbrera le dimanche, 2 juin, le cinquante-cinquième anniversaire du *Statuto Italiano*, par un grand banquet à l'hôtel Washington, au Vieux Lac.

Avec sa courtoisie habituelle, la Société invite l'*Abeille* à sa fête qui sera brillante assurément.

Des chiens qui ne sont pas bêtes.

Il existe dans l'île de Madagascar des troupeaux de chiens qui circulent dans une agréable liberté.

Le caïman est l'ennemi du chien, qui est pour lui un inestimable régal. Or, les chiens, dans leurs excursions vagabondes, ont constamment à franchir les rivières de l'île marécageuse. Là, les attendent les caïmans. Mais les chiens, qui ne sont pas bêtes, ont trouvé moyen de dépister les caïmans. Un certain nombre de chiens se groupent, forment une petite meute et vont se poster au bord de la rivière en donnant de la voix; ils aboient tant qu'ils peuvent. Aussi les caïmans accourent de tous côtés, se poussent les uns les autres, et l'ont voit leurs horibles gueules s'élever à fleur d'eau.

"Quel bon dîner en perspective! Lorsque tous les caïmans du voisinage ont été appelés ainsi à son de trompe sur le même point, les chiens détalent tous ensemble au galop, remontent la rive, se jettent à l'eau à 300 mètres en amont, et traversent la rivière.

"Les caïmans arrivent toujours trop tard."

L'eau d'Abita est la meilleure! Pourquoi? Abita veut dire santé

M. Octave Gomez.

Les amis de M. Octave Gomez seront heureux d'apprendre que son état de santé s'améliore de jour en jour. M. Gomez vient d'être gravement malade.

Heiskell's Ointment

Heals the Skin.

Assurez vous-en sur un cas rebelle de boutons, d'eczéma, de dartre, d'éréspèle, d'hydrocèse, ou de n'importe quelle éruption. La guérison est permanente. 50 cents la boîte, chez les pharmaciens ou par la poste, prépaid. Aidez à son action bienfaisante avec le savon Médicamenté Heiskell. 25 cents.

JOHNSTON, HOLLOWAY & CO., 331 rue Commerce, Philadelphie.

"Je crois votre Onguent le meilleur qui ait jamais été fait pour les désordres de la peau!" —L. Gilmore, Binghamton, New York

Société Française de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle de la Nouvelle-Orléans.

Messieurs les sociétaires sont priés de vouloir bien assister à l'assemblée générale trimestrielle régulière qui aura lieu le DIMANCHE 26 mai, à 5 heures précises P. M., à l'Asile de la société, rue Ste-Anne, entre Derbigny et Roman.

Présentation d'un portrait du Président de la République offert par le Ministre des Affaires Etrangères par l'entremise de M. le Consul de France et rapport sur l'administration de la Société Française de San Francisco.

J. M. VERGNOLE, Président.

A. LE FRANÇOIS, Secrétaire.

24 mai—3f

SOUMISSIONS.

Commission du Drainage de la Nouvelle-Orléans.

Des soumissions cachetées seront reçues au bureau de la Commission du Drainage de la Nouvelle Orléans, Chambre No 20 Hôtel de Ville, jusqu'à 3 heures et demie P. M., le 8 juillet 1901, pour la construction des travaux suivants, conformément aux plans et spécifications, une soumission séparée étant requise pour chaque clause de travail, comme il est indiqué ci-dessous. La forme du contrat sera prescrite par la Commission du Drainage.

(1) Pour une station de pompes connue comme St-Bernard No 3.

Cette offre comprendra l'érection et l'installation d'une station de pompes complète, d'après les plans et les spécifications, avec transmission de force motrice et lignes téléphoniques

Un dépôt de mille dollars ($1.000 00) comptant ou en chèque certifié.

Bon du soumissionnaire accepté, cinquante mille dollars ($50.000 00).

(2) Canaux tracés et couverts dans le système de drainage de la rue Troisième.

Cette soumission sera pour unité de matériel et ne comprendra pas moins de 2,000 pieds linéaires de canaux, 5 à 14 pieds de large et 6 à 10 pieds de profondeur.

Un dépôt de mille dollars ($1,000 00) comptant ou en chèque certifié.

Bon du soumissionnaire accepté, soixante quinze mille dollars ($75,000).

(3) Canaux tracés et couverts du système de drainage de l'avenue Nashville.

Cette soumission sera par unité de matériel et comprendra pas moins de 10 000 pieds linéaires de canal, 5 à 14 pieds de largeur et 6 à 10 pieds de profondeur.

Un dépôt de mille dollars ($1,000) comptant ou en chèque certifié.

Bon du soumissionnaire accepté, soixante quinze mille dollars ($75.000).

(4) Canaux tracés et couverts du système de drainage de St Bernard.

Cette soumission sera par unité de matériel et comprendra pas moins de 10,000 pieds linéaires, 5 à 14 pieds de largeur et 6 à 10 pieds de profondeur.

Un dépôt de sept cents cinquante dollars ($750) comptant ou en chèque certifié.

Bon du soumissionnaire accepté, soixante mille dollars ($60,000).

(5) Canaux tracés et couverts du système de drainage d'Alger

Cette soumission sera par unité de matériel et ne comprendra pas moins de 4000 pieds linéaires de canaux 5 à 14 pieds de largeur et 6 à 10 pieds de profondeur.

Un dépôt de cinq cents dollars [$500] comptant ou en un chèque certifié.

Bon du soumissionnaire accepté, quarante mille dollars [$40 000].

(6) Canaux tracés et couverts du système de drainage de Lowerline et Léonidas.

Cette soumission sera par unité de matériel et ne comprendra pas moins de 12000 pieds linéaires de canaux 5 à 14 pieds de largeur et 6 à 10 pieds de profondeur.

Un dépôt de mille dollars ($1000) comptant ou en chèque certifié.

Bon du soumissionnaire accepté, soixante quinze mille dollars ($75,000).

(7) Pour canaux ouverts et non tracés du système de drainage d'Alger. Estimation approximative de l'excavation, 35,000 yardes cubes.

Dépôt de deux cents cinquante dollars ($225) comptant ou en chèque certifié.

Bon du soumissionnaire accepté, cinq mille dollars [$5,000].

Les travaux seront adjugés au plus bas soumissionnaire, mais la commission du drainage se réserve le droit de rejeter une ou toutes les soumissions. Plans et spécifications pour les travaux ci-dessus énumérés peuvent être consultés à ce bureau le ou après le 1er mai 1901.

R. M. WALMSLEY, Président.

A. SCHREIBER, Secrétaire.

3 mai—31 f

JOHN BONNOT

Entrepreneur de pompes funèbres

Raoul Bonnot, Directeur.

No 623 RUE STE-ANNE

Téléphone No 7042

Téléphone No 409.

F. Laudumiey & Co.

Limited.

ENTREPRENEURS DE

Pompes Funèbres

1108 et 1112 Nord Remparts.

Nous faisons de l'embaumement une spécialité.

Cumberla 2352-14 Peoples 710.

G. MOTHE & CO.,

ENTREPRENEURS

—DE—

Pompes Funèbres et Embaumeurs

317 RUE TOULOUSE,

Entre les rues Bourbon et Dauphine.

Voitures avec bandes en caoutchouc à louer toutes les heures du jour et de la nuit; se chers en livrée.

E. J. MOTHE

Embaumeur pour la maison.

Rues Séguin et Pattonson, Algers.

24po—1an

TELEPHONE 282.

JOSEPH RAY,

Successeur de LABAT & RAY,

Directeur de Pompes Funèbres et Embaumeur,

No 1308

Avenue Nord Remparts,

Près Esplanade.

Voitures pour Bals, Mariages, Promenades etc. Enterrements faits à des prix modiques. Ordres reçus par le téléphone à n'importe quel moment.

1er sept—1an

PORTRAIT

—DE—

NAPOLEON Ier

A VENDRE—A un prix très raisonnable un portrait de grande valeur de Napoléon Ier peint à Paris, en 1835, par Colson. S'adresser à MM. Uter, No 233 rue Royale, ou à P., P. O. Drawer 552. 12 mai—

SOUTHERN YACHT CLUB.

Les membres peuvent se procurer leurs invitations pour la régate annuelle et danse samedi, le 25 mai, en s'adressant au No 329 rue Carondelet à

L. D. SAMPSELL, secrétaire.

21 mai—21 24—2f

PETITES ANNONCES.

ON demande — Une cuisinière blanche. Devra coucher. S'adresser No 1112, rue N. Remparts, 22 mai—

DEMANDE de billets confédérés—Je paie comptant pour d'anciens billets confédérés. Je viendrai à domicile ou ferai des conditions par la malle. Faites-nous savoir ce que vous avez. S'adresser P. O. Box, 1578, Nlle-Orléans, Lne.

19 mai—1 sem

ARGENT à prêter—$500,000 à prêter sur propriétés foncières de ville, bons, stocks et polices d'assurance sur la vie. Gomez et Beltran, 126 rue Carondelet, près Canal. Phone 2754-23 16déc—12 mois

---

Bonafous eut un air piqué. Sa figure s'allongeait dédaigneuse.

—Je vous croyais au-dessus de ces préjugés, fit-il. Le théâtre n'est un lieu de perdition que pour les jeunes personnes qui veulent s'y perdre. Les autres peuvent rester honnêtes là comme ailleurs, surtout dans la carrière du chant. Elle n'a rien de commun avec la carrière de la comédie. A l'Opéra de Paris, j'ai connu dans mon jeune temps de bien braves femmes, attachées à leurs devoirs. Et puis, voyez-vous, mon cher, il n'y a pas de sot métier, comme dit le proverbe; il n'y a que de sottes gens.

—Sans doute, sans doute, objecta Villeroy embarrassé pour formuler sa pensée. Mais, cependant....

—N'en parlons plus, dit vivement le professeur. J'avais une proposition à vous faire. Elle vous déplaît. Je n'insiste pas.

Mais ce n'était pas le compte du père de Ninette. Il y avait dans son attitude plus d'hésitation que de volonté.

—Vous pouvez toujours me la faire, cette proposition, reprit il timidement. Vous de la faire, moi de l'écouter, ça n'engage personne. Et puis, si vous m'affirmez que ma fille pourra rester honnête... Enfin, dites, monsieur Bonafous. Nous réfléchirons, ma femme et moi, et quoi que nous décidions, vous ne pourrez croire que nous avons méprisé vos conseils.

Le regard du professeur pétilla de malice comme s'il eût trouvé dans la langage de son interlocuteur la preuve que celui-ci mordait à l'hameçon.

—Oh! mes conseils se bornent à ceci, continua t-il. Si j'étais de vous, j'enverrais ma fille à Paris et je la ferais admettre au Conservatoire. Dans trois ans, elle en sortirait avec un premier prix et elle serait engagée à l'Opéra.

—Il faudrait donc nous séparer d'elle sa mère et moi! s'écria Villeroy.

—A moins de vous décider à l'accompagner et à vous fixer là-bas avec elle.

—J'aimerais mieux l'accompagne, et ma femme l'aimerait mieux aussi. La petite ne nous a jamais quittés et nous serions trop tourmentés de la savoir seule, loin de nous.... On dit qu'il y a tant de dangers à courir dans cette grande villasse.

—Eh bien! soit, vous iriez avec elle déclara Bonafous.

—Mais de quoi vivrions-nous à Paris? demanda le chantre. Nous sommes pauvres et n'avons d'autres ressources que notre travail. Or, du travail nous en trouverons toujours ici, où nous sommes connus et où on nous estime. A Paris, ce serait une autre paire de manchés. Peut-être ma bourgeoise parviendrait elle à s'employer comme couturière. Mais, moi? je ne sais d'autre métier que celui que j'exerce....

Tandis qu'il parlait, le sourire du vieux professeur s'accentuait, sourire de victoire, comme s'il eût été déjà sûr de pouvoir opposer aux objections de Villeroy des arguments décisifs.

—Je vous laisse dire, fit-il quand celui ci cessa de parler. Mais, je serais impardonnable de n'avoir pas prévu vos craintes. Je les ai prévues, ajouta-t-il triomphalement, et j'ai de quoi y répondre.

—Vous avez de quoi, monsieur?

—Vous allez en juger. Vous venez de dire qu'à Annecy, vous et votre famille êtes connus et estimés. C'est justement sur cela que je compte pour assurer l'exécution du projet que je vous suggère.

—L'assurer! Comment, monsieur Bonafous?

Le professeur s'était levé et maintenant, le front courbé, les mains derrière le dos, il allait de long en large dans le salon, suivant sa pensée qu'il exposait en paroles mesurées et lentes, d'un accent de conviction.

—Voici l'idée qui m'est venue et que je crois facilement réalisable. La ville d'Annecy a le devoir de favoriser l'éclosion du génie de ses enfants et d'encourager ceux dont la gloire peut dans l'avenir rejaillir sur la sienne. Elle est intéressée à ce qu'un jour votre fille lui fasse honneur. Par conséquent, elle est tenue de faciliter ses études en lui assurant, pour toute leur durée, une pension qui lui permette à elle comme à sa famille de vivre à Paris et d'attendre que son talent leur fournisse des moyens d'existence.

Villeroy était tout oreilles et son visage exprimait la satisfaction et l'étonnement que ces perspectives inattendues lui causaient.

—Une pension! murmura-t-il. Et vous croyez qu'on pourrait l'obtenir?

—Tout s'obtient avec des protections. Si nous nous mettons en tête d'obliger le conseil municipal à voter une rente de douze cents francs en faveur de votre fille, afin qu'elle puisse suivre les cours du Conservatoire, il la votera. Douze cents francs, il n'y a certes pas de quoi rouler carrosse. Mais enfin, c'est du pain, et pour peu qu'à cette ressource vous parveniez à joindre le produit d'un peu de travail, vous aurez le nécessaire jusqu'au jour où Ninette sera en état de vous dédommager de vos sacrifices.

Villeroy n'en revenait pas. Sa fille pensionnée par la ville, voilà ce à quoi il n'avait pas pensé.

—Il est certain que comme ça, c'est une autre affaire, dit il, déjà rallié à l'opinion de Bonafous. Mais le conseil municipal consentira-t il à voter une si grosse dépense? Douze cents francs, c'est une somme....

—On la votera si nous savons nous y prendre. Donnez-moi seulement carte blanche, mon brave ami, et je me charge de préparer le terrain sur lequel nous n'aurons plus qu'à lancer vos protecteurs au moment voulu.

—Mes protecteurs! Mais je n'en ai pas, je ne m'en connais pas, avoua Villeroy.

L'organiste levait les épaules en signe de dénégation.

—Vous n'en avez pas! Allons donc! Vous avez moi d'abord, et je compte, vous le savez. Vous aurez aussi tous les gens qui ont entendu votre fille hier, tous ceux qui l'entendront encore pendant la durée du mois de Marie, car nous ferons le nécessaire pour que toute la ville vienne à la cathédrale. C'est l'opinion publique qui appuiera votre demande. Comment le conseil municipal pourrait-il résister à la poussée de l'opinion publique? Et puis, nous intéresserons à nos démarches nos sénateurs, nos députés.

A ces mots, Villeroy tressaillit et sa bonne grosse figure s'illumina.

—Nos députés! s'écria-t-il. Mois, j'en connais un et qui s'est toujours montré très bon pour nous.

—Qui, celui-là?

—M. Flamarin.

—Le plus influent des représentants de la Savoie! Un homme en passe de devenir ministre. Et vous ne le disiez pas! S'il veut nous donner son appui, la partie est gagnée.

—Oh! je pense bien qu'il ne nous la refusera pas. Mme et Mlle Flamarin sont les clientes de ma femme. C'est elle qui confectionne toute leur lingerie.

Bonafous se frottait joyeusement les mains.

—Il y aura donc lieu de faire une démarche de ce côté. Allons, ajouta-t-il, les choses vont mieux et plus vite que je ne pensais. Vous pouvez vous préparer à ce grand changement d'existence, Villeroy. Dans quatre mois d'ici, vous serez à Paris et dans quatre ans, si je suis encore de ce monde, j'irai applaudir aux débuts de Ninette sur la scène de l'Opéra.

Sa joie se manifestait débordante. Mais à sa grande surprise, Valleroy ne la partageait pas. En entendant Bonafous chanter victoire, il était devenu plus sérieux, et dans son regard passait une expression de doute et d'anxiété.

L'organiste s'en étonna et le lui dit.

—Tout cela est si beau que je n'ose y croire, dit avec mélancolie le chantre de la cathédrale, sans compter que la bourgeoise n'a pas encore donné son consentement et que ce ne sera pas facile de l'obtenir. Et puis, voyez-vous, monsieur Bonafous, quitter le coin de terre où on est venu au monde, où on est quasi sûr d'avoir toujours du pain et d'être toujours heureux, s'en aller au hasard vers l'inconnu, vers on ne sait quoi, cesser de voir les figures amies, ça donne à penser tout de même.

Bonafous avait l'âme sensible. Ces regrets, aussi sincères que simplement exprimés, l'attendrirent.

—Je vous comprends, Villeroy, dit-il; oui, je comprends qu'il vous en coûte de prendre une décision aussi radicale que celle que je vous conseille. Mais ce ne sont pas seulement les sacrifices du présent qu'il faut considérer, ce sont aussi les résultats de l'avenir.

—Les résultats de l'avenir, en est on seulement sûr? Il y a bien des gens qui ont quitté leur pays, comme vous m'engagez à le faire. Eux aussi, ils croyaient trouver la fortune à Paris et ils n'y ont trouvé que la misère.

—Sans doute, mais ils n'avaient pas les mêmes chances que vous.

A continuer.

AVIS AUX MÈRES — LE SIROP CALMANT (SOOTHING SYRUP) DE MRS WINSLOW devrait toujours être employé pour les enfants en dentition. Il soulage immédiatement le petit patient; en apaisant les douleurs de l'enfant il produit un sommeil naturel et réparateur, et le petit chérubin se réveille "vif comme un pinson". Ce médicament est très agréable au goût. Il calme l'enfant, amollit les gencives, arrête les douleurs, débarrasse des gaz; régularise les intestins, et est le meilleur remède connu pour la diarrhée, qu'elle provienne de la dentition ou de toute autre cause. Vingt-cinq cents la bouteille. Ne manquez pas de demander "Mrs Winslow's Soothing Syrup".